



Cérémonie

17



Culture

20



Associations

22



Réussite scolaire la ville mobilisée

magazine

lucé



Directeur de la publication :

Emmanuel Lecomte

Rédaction - Coordination :

Service Communication

Conception - Maquette :

Service Multimédia@

Service Communication :

5, rue Jules Ferry - 28110 Lucé

Tél. 0237256825 - Fax 0237347266

Impression :

Corlet Imprimeur

14110 Condé-sur-Noireau

Tirage : 8 500 exemplaires

Diffusion : Distrib'Services

© Tous les droits réservés

Ville de Lucé

I.S.S.N. : 1148-6058



Imprimé en France par un imprimeur certifié IMPRIM'VERT sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement.

sommaire

n°22

travaux 8

Tour d'horizon des nombreux services mis en place par la Ville pour accompagner la réussite scolaire.



éducation
4



Les travaux se poursuivent avec la rénovation complète du gymnase Jean Boudrie et les aménagements extérieurs de la crèche.



▶ éditorial

Emmanuel Lecomte



Maire de Lucé

▶▶ 5 660 000 €

C'est le montant des investissements que nous avons réalisés pour la Ville de Lucé depuis que nous sommes élus, en matière de voirie, bâtiments, équipements publics à destination de tous...

4 472 500 €

C'est le montant dont nous avons diminué la dette en 4 ans puisque celle-ci s'élevait à 24 139 000 € au 31 décembre 2008 et qu'elle s'établira à 19 666 482 € au 31 décembre 2012.

Ce sont donc au total plus de 10 millions d'euros d'efforts que nous avons réalisés, sans augmenter le taux de la part communale des impôts locaux afin de ne pas faire peser de charges supplémentaires sur les ménages lucéens, déjà largement impactés par la crise économique et financière que nous traversons depuis plusieurs années maintenant.

Aujourd'hui encore plus qu'hier, l'engagement que nous avons pris de gérer notre commune avec rigueur par des actions marquées en faveur de l'intérêt général, de travailler pour l'ensemble de la population avec une attention permanente du bon usage de l'argent public, trouve donc tout son sens.

Nos «promesses» de campagne ont presque toutes été tenues malgré, il faut bien le dire, un contexte politique qui ne nous a pas toujours été très favorable au cours du précédent quinquennat.

Le dossier de la Piscine des Vauroux, aujourd'hui au stade des appels d'offres, a pâti d'un retard en raison du refus de Chartres Métropole de reconnaître que des sommes sont dues aux communes de Lucé et Mainvilliers. C'est la raison pour laquelle, avec les élus de Mainvilliers,

Découvrez le flash,
le journal du Conseil
Municipal des Jeunes !



cahier central 11



sortir 19

Retrouvez l'actualité de
vos sorties et loisirs de
fin d'année.

- p. 4 éducation
- p. 8 travaux
- p. 10 urbanisme
- p. 15 communication
- p. 16 sécurité
- p. 17 cérémonie
- p. 18 en bref
- p. 19 sortir
- p. 20 culture
- p. 22 associations

nous avons pris la décision de faire avancer ce dossier, au prix d'une rigueur budgétaire qu'il faudra accroître, nous en sommes conscients, dans l'attente du retour de ces sommes.

Mais nous savons également que ce projet, qui garantira un équilibre en matière d'équipement aquatique à l'échelle de l'agglomération, y compris en matière de développement durable, est indispensable pour les lucéens, indispensable pour les écoliers et collégiens de l'ouest de l'agglomération et c'est pourquoi nous mettrons un point d'honneur à le mener à son terme.

Plus de la moitié de Lucé souffre toujours de fracture numérique et ce dossier est depuis notre élection en 2008, l'une de nos priorités. Après avoir engagé de multiples démarches et tractations, France Telecom Orange nous formalisait par écrit en juillet 2010 son intention de déployer la fibre optique sur Lucé dès 2013. Mais dans le même temps, le gouvernement réorientait sa politique et annonçait la mise en place d'un plan national Très Haut Débit qui remettait en cause cet engagement.

Le nouveau plan prévoit un appel à manifestation d'intention d'investissements pour lequel trois opérateurs, France Telecom Orange, SFR

et la RégiES du Pays chartrain, se sont positionnés. Après diverses tractations à l'échelon départemental, la RégiES a obtenu à ce jour la tête du déploiement et propose aux différentes parties (Etat, Région, Département et communes), la signature d'une convention. Dans l'attente de cette signature et dans un contexte juridique en évolution permanente, la situation reste inchangée.

Comme je m'y étais engagé lors de mon élection, sachez que je suis plus que jamais déterminé sur ce dossier et que je reste en contact permanent avec les différents acteurs dans ce domaine pour défendre vos intérêts.

Nos efforts sont plus que jamais concentrés pour une résolution de ce problème dans les meilleurs délais.

Bonne lecture à tous. ■

Une belle rentrée

Rentrée scolaire

1 640 enfants sont scolarisés dans 69 classes, de la petite section de maternelle au CM2.

À travers sa politique éducative dynamique, la ville veille à l'épanouissement et à la réussite des enfants, tout en aidant leurs parents à conjuguer dans les meilleures conditions leurs responsabilités familiales et professionnelles.

Tour d'horizon des nombreux services mis en place par la ville.

Le mardi 4 septembre au matin, Emmanuel Lecomte, Maire de Lucé, et Jean-Pierre Jan, adjoint en charge de l'éducation ont effectué une visite des écoles pour échanger avec les enseignants et faire un point sur cette rentrée qui s'est unanimement bien passée.

Les effectifs

Les effectifs des 11 écoles primaires de Lucé sont en augmentation, principalement en élémentaire. A la date du 10 septembre dernier, on enregistrait 684 élèves en maternelle, avec une moyenne de 25,3 enfants par classe et 965 en élémentaire, avec une moyenne de 23 élèves par classe.

La ville se réjouit de l'ouverture de deux classes sur Lucé : une quatrième classe maternelle à Jean Jaurès et une dixième classe élémentaire à Jean Macé. Le seul bémol est la fermeture d'une classe à l'école maternelle Les Hayes.

Un changement de direction

L'école maternelle Vallée Loiseau accueille une nouvelle directrice en la personne de Kristel Da Mota. L'équipe municipale et les services de la ville lui souhaitent la bienvenue.

Qualité, équilibre et saveurs dans les assiettes

A l'heure du déjeuner, les équipes des deux restaurants scolaires de la ville préparent chaque jour 824 repas (404 à Aquitaine et 420 aux Barres), un chiffre en augmentation par rapport à l'an dernier.

La priorité de la ville est celle du « bien manger », c'est pourquoi les repas sont confectionnés en liaison chaude, c'est-à-dire qu'ils sont préparés sur place le matin pour être consommés le midi même.

Préalablement à la fabrication des repas, il faut les composer. Pour cela, Aline Perrault, diététicienne de formation, réunit mensuellement ses cuisiniers. Ensemble, ils élaborent les menus du mois en veillant au respect du bon équilibre alimentaire, en tenant compte des recommandations du GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition), en privilégiant l'éveil au goût des enfants.

Des menus à thème sont élaborés régulièrement, tout au long de l'année.

L'accompagnement éducatif

Afin de favoriser la réussite des enfants, la ville propose chaque soir après l'école, de 16h30 à 18h30, un accompagnement éducatif aux élèves volontaires sur l'ensemble de ses écoles élémentaires.

Ce dispositif bénéficie d'une aide de l'État pour l'école Jean Zay qui relève de l'éducation prioritaire. Pour les autres écoles élémentaires, la ville prend en charge cet accueil de

deux heures, qui permet de proposer aux enfants qui le souhaitent un temps d'aide aux devoirs suivi d'un temps consacré à la découverte et la pratique d'activités culturelles, artistiques ou sportives.

Les élèves sont encadrés par des enseignants volontaires, des animateurs et des éducateurs sportifs municipaux. L'accompagnement éducatif contribue à valoriser les compétences des enfants en leur proposant une offre de pratiques diversifiées et complémentaires après le temps scolaire, leur permettant ainsi de s'ouvrir à de nouvelles disciplines.

Pour bénéficier de ce dispositif, il est nécessaire de procéder à l'inscription de votre enfant préalablement en Mairie.

Les accueils de loisirs et périscolaires

Pour faciliter la vie des parents qui travaillent, la ville propose des accueils variés selon les périodes de l'année :

- le matin avant la classe et le soir après les classes,
- le mercredi, à la journée ou à la demi-journée,
- pendant les petites vacances,
- pendant les vacances d'été.

Les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés et se voient proposer des activités visant l'apprentissage et l'épanouissement de l'enfant.

Nouveauté cette année, à titre expérimental, un nouvel accueil de loisirs de 24 places a ouvert ses portes à l'école élémentaire Jules Ferry pour la journée du mercredi et pour l'accueil du matin et du soir, avant et après la classe.

Le ramassage scolaire

La ville propose aux écoliers un service de ramassage scolaire : 124 Lucéens en bénéficient le matin, 54 le midi et 120 le soir, soit près de 300 enfants transportés chaque jour.

Trois circuits quadrillent la ville dans les secteurs scolaires les plus éloignés des écoles.

Dans chaque bus, un agent de la ville accompagne les enfants, les aide à monter ou à descendre et veille au bon déroulement du transport.

Pour les enfants de maternelle, le ramassage scolaire est gratuit.

Seuls les enfants scolarisés en élémentaire doivent être détenteurs de la carte jeune délivrée par le Syndicat Mixte des Transports Urbains du Bassin Chartrain.

Le service de ramassage scolaire représente un coût annuel de 120 000 € pour la ville dont 50 % sont financés par Chartres Métropole.

Un ouvrage pour les collégiens

La municipalité a instauré depuis de nombreuses années, un événement convivial pour tous les élèves scolarisés en CM2 avant leur passage au collège en classe de 6^{ème}.

Chacun d'eux reçoit, en fin d'année, un ouvrage d'apprentissage pour l'encourager dans la poursuite de ses études : dictionnaire, atlas, livre de grammaire ou de conjugaison...

Cette cérémonie est également l'occasion d'une rencontre amicale entre les enseignants, les enfants et les élus.





Les classes de découverte

Parce que les classes de découverte restent un remarquable outil d'apprentissage et de citoyenneté, chaque année, des enfants des écoles maternelles et élémentaires de Lucé effectuent des séjours scolaires soutenus financièrement par la ville.

Les classes de découverte peuvent prendre diverses formes : classe de mer, classe écomusée, classe poney, classe nature, classe cirque, classe neige, etc.

Ces classes transplantées donnent lieu à un projet éducatif intégré au projet d'école, elles permettent aux enfants de découvrir de nouvelles activités en lien avec les enseignements habituels.

L'année dernière, la ville a alloué un budget de 24 000 € pour soutenir les classes de découverte.

Le sport à l'école

L'enseignement de l'éducation physique et sportive en milieu scolaire est la mission principale du service municipal des sports.

Quatre éducateurs sportifs territoriaux interviennent dans les classes, de la grande section de maternelle jusqu'au CM2, à raison d'une heure par classe et par semaine. Cela concerne une soixantaine de classes, soit environ 1500 enfants.

Les programmes d'enseignement sont élaborés avec les enseignants, les conseillers pédagogiques de l'Education nationale, l'Inspecteur de circonscription et le délégué départemental USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).

Chaque cycle d'apprentissage dure environ 7 semaines avec un sport différent à chaque fois.

Avant chaque période de vacances scolaires, des rencontres sont organisées pour clôturer les cycles d'apprentissage sportifs et établir des évaluations.

De plus, chaque mercredi après-midi, les enfants des écoles élémentaires peuvent s'inscrire à l'école de sport. Elle est organisée et gérée par le service des Sports en partenariat avec l'USEP départementale.

L'école de sport du mercredi permet de proposer aux enfants une initiation à une multitude d'activités sportives, de les sensibiliser à la vie associative et à la citoyenneté et enfin de favoriser des passerelles avec les associations sportives locales en suscitant des inscriptions.

L'encadrement des activités est assuré par les éducateurs sportifs de la Ville de Lucé, aidés en cela par des animateurs vacataires. L'enseignement est dispensé sur deux

sites : à Jean Zay pour les CP-CE1 et à Jean Jaurès pour les plus grands. 100 places maximum sont disponibles.

La culture à l'école

La ville propose aux écoles quatre types d'intervention sur le temps scolaire : éveil théâtral, ateliers conte, arts plastiques, ateliers et animations pédagogiques : pain, beurre, jus de pomme, laine, vannerie, animaux à plumes... en lien avec la ferme pédagogique.

Ces interventions permettent de développer la créativité des enfants, de renforcer leur pratique artistique, d'éveiller leur curiosité et d'enrichir leur culture personnelle.

Le conservatoire et la médiathèque jouent également dans les écoles un rôle culturel important que nous vous présenterons dans le prochain magazine.

Les missions « école »

Des animateurs municipaux sont détachés 1 voire 2 après-midis par semaine pour assister les enseignants dans leur projet pédagogique sur l'ensemble des onze écoles primaires de la ville.

Les missions « école » peuvent revêtir diverses formes : ateliers manuels, bibliothèque, jeux d'attention visuelle, informatique, sortie, bricolage... en fonction des besoins de chaque école.

Les fournitures scolaires

La ville alloue chaque année un budget aux 11 écoles primaires pour financer les fournitures scolaires :

- 53,10 €/enfant en élémentaire + 320 €/école,
- 43,94 €/enfant en maternelle + 320 €/école.

Les travaux dans les écoles

Ecole Jean Macé

L'ensemble du groupe Jean Macé, y compris les locaux du CCAS adjacents (Centre Communal d'Action Sociale) a vu le remplacement de tous ses blocs autonomes d'éclairage de sécurité par des blocs à très faible consommation.

Ces derniers bénéficient des nouvelles technologies à LED dont la durée de vie est largement supérieure et permettent une maintenance à distance.

Cette mise en conformité globale représente un coût de **16 000 €**.

Restaurant scolaire Aquitaine

Le local de plonge était particulièrement usagé. Les murs

ont été doublés par des panneaux isothermes pour améliorer le confort des personnels. **Coût : 9 000 €.**

L'ensemble du mobilier en élémentaire a été remplacé sur deux exercices. Ce renouvellement permet d'offrir aux enfants et aux personnels un mobilier qui allie ergonomie, facilité d'entretien tout en améliorant considérablement l'acoustique. **Coût : 40 000 €.**

Les deux ascenseurs d'origine accusent une certaine vétusté qui nécessite le remplacement d'un groupe moteur cette année. Il sera nécessaire de prévoir le remplacement du second dès l'an prochain. **Coût : 12 000 €.**

Restaurant scolaire Les Barres

Tout comme au groupe scolaire Jean Macé, l'ensemble des blocs autonomes d'éclairage de sécurité a fait l'objet d'une mise en conformité globale.

Coût : 8 000 €.

Hygiène et sécurité

L'école se doit d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions de sécurité, d'hygiène et de bien-être. Elle est aussi le lieu où, devenus élèves, ils vont parfaire leur éducation et construire leurs apprentissages.

Pour améliorer l'hygiène et la sécurité dans les écoles maternelles, les bacs à sable ont été supprimés des cours de récréation. Par ailleurs, les dortoirs sont dotés progressivement de lits en PVC, matériau facile d'entretien.

Chaufferies

11 chaufferies ont vu leur dispositif de régulation remplacé. Dans le domaine scolaire, cela concerne les maternelles Maurice Viollette, Les Hayes, Les Lutins, le restaurant scolaire Les Barres, les primaires Jean Jaurès et Jean Macé.

D'autres bâtiments communaux sont concernés par le remplacement des régulations de chaufferie : l'Hôtel de Ville, le Conservatoire de Musique, le gymnase et le stade Jean Boudrie.

Coût global : 75 000 €.

Installation de lecteurs de badges

Des lecteurs de badges ont été installés en remplacement des claviers nécessaires à la mise en ou hors service des alarmes anti-intrusion. Dans le domaine scolaire, sont concernées les primaires Jean Zay, Jean Macé, Jules Ferry, Jean Jaurès et Pierre Mendès France. Le même type d'installation a été effectué au Centre Technique Municipal, au Conservatoire de Musique, au Centre Culturel, aux gymnases Pierre de Coubertin et Léo Lagrange.

Coût global : 43 000 €.

Ecole Jules Ferry

Le groupe scolaire Jules Ferry va faire l'objet dès 2013 d'une réhabilitation complète intégrant plusieurs aspects : mise aux normes électriques, isolation, accessibilité et sécurité.

L'électricité va faire l'objet d'une réfection complète. L'ensemble du bâtiment va être isolé en tenant compte des normes HQE (Haute Qualité Environnementale). L'accessibilité sera globalement revue pour l'ensemble de l'établissement, elle intègre l'aménagement des accès, la largeur des portes, la perception visuelle, le choix des mobiliers...

En terme de sécurité, la mise en conformité portera sur l'ensemble des normes que doit comporter un établissement recevant du public. ■

L'été 2012

La Ville s'est attachée à faire de l'été un moment éducatif privilégié pour les jeunes en proposant des activités variées, des sorties et des séjours.

Les accueils de loisirs ont enregistré 3093 journées enfants en élémentaire et 2616 journées enfants en maternelle, réparties sur deux mois.

Chaque centre organisait ses projets d'activités sur un thème préalablement choisi.

En juillet, les enfants inscrits à l'école Maurice Viollette se sont initiés à la technologie en fabriquant un robot géant et des bateaux à réaction avec des matériaux de récupération.

A la Vallée Loiseau, les enfants ont découvert les animaux de nuit, leur thème les a conduits tout naturellement à la Cité des sciences de Paris.

Les plus grands de Jean Jaurès ont découvert le phénomène des volcans en éruption.

Aux Carreaux, les enfants se sont échoués sur l'île mystérieuse et ont vécu au rythme d'une saga sur les pirates. Une sortie à la mer de sable et des randonnées ont ponctué le mois.

En août, les petits de Vallée Loiseau ont exploré le monde des insectes. Ils ont visité le Prieuré de Sainte-Gauburge dans le Perche et la serre aux papillons dans les Yvelines.

Les jeux olympiques ont inspiré les plus grands aux Carreaux et l'occasion de visiter le Stade de France. Les deux accueils de loisirs sportifs ont fait le plein en juillet et en août.

Les 9-17 ans ont ainsi pratiqué le rafting, le karting, l'accrobranche, le canoë-kayak, le tir à l'arc, le ski nautique et des activités méconnues comme le speedminton, le bababall ou encore le tchoukball. Il convient d'ajouter la pratique de nombreux sports collectifs et de raquettes, des sorties à l'Odyssée, aux bases de loisirs de Brou et Nogent-le-Rotrou et au centre national du football à Clairefontaine.

Enfin, pour la première fois, les jeunes ont pratiqué le foot sur terrain synthétique.

Deux séjours camping ont permis à 73 enfants de 6 à 12 ans (une semaine) et 16 enfants de 5 à 6 ans (3 jours) de découvrir le parc de loisirs de Cloyes-sur-le-Loir.

45 enfants de 6 à 12 ans ont profité d'un séjour en colonie de 13 jours en Auvergne.



Les travaux au quotidien



Les travaux d'investissement 2012 se poursuivent avec le démarrage des travaux de rénovation du gymnase Jean Boudrie et les aménagements extérieurs de la future crèche.

L'année 2013 verra le démarrage de l'étude de programmation nécessaire au fonctionnement du Conservatoire de Musique et de la rénovation de l'éclairage public.

Création d'un parking

Deux bâtiments ont été déconstruits au 47 rue de la République : l'ancien cabinet de radiologie et l'Espace Culture. L'ensemble des matériaux de ces déconstructions a été trié et recyclé comme il se doit.

L'espace libéré a permis la création d'un parking de 46 places. L'accès, réservé aux véhicules venant du Mans, et la sortie, aux véhicules qui se dirigent vers Chartres, s'effectuent par la rue de la République. Après la déconstruction, l'aménagement du parking a été réalisé en régie par les services techniques de la ville, sauf pour le revêtement de surface. Ce parking va bénéficier de la première installation d'éclairage à LEDs, nouvelle technologie qui permet de faire des économies d'énergie considérables avec une puissance d'éclairage trois fois supérieure.

Cette opération d'aménagement contribue à dynamiser ce secteur commercial, y compris les jours de marché en optimisant l'offre de stationnement.

Coût hors démolition : **30 000 €**

Gymnase Jean Boudrie

Les travaux ont démarré le 3 septembre, conformément au planning.

Ils portent sur la rénovation du gymnase et la redistribution des espaces. Ce sera le premier bâtiment municipal équipé d'éclairages à LEDs qui permettront de réduire considérablement la consommation d'énergie et de prévoir un éclairage couplé de détecteurs de présence.

Les scolaires et les associations utilisatrices pourront continuer leurs pratiques sportives pendant les 4 phases de travaux.

Coût : **495 000 €**

Construction d'une crèche collective

La période estivale a été mise à profit pour procéder aux aménagements des abords de la crèche. L'extension du parking



Crèche Les Lucioles



Création d'un parking - rue de la République



Réfection des vestiaires du gymnase Jean Boudrie

de l'école Pierre Mendès France, qui jouxte la crèche, a permis de procéder à la réparation de l'assainissement du réseau de l'école qui accusait la présence de racines d'arbres dans les canalisations. Cette extension a permis de créer 25 places de parking. Ce dernier bénéficiera d'un éclairage à LEDs, peu gourmand en énergie et dont la durée de vie est nettement supérieure à un éclairage classique. Coût global des travaux : **2 300 000 €**

Rénovation de l'éclairage public

La ville est dotée de plus de 3 000 points lumineux. A lui seul, le coût de fonctionnement annuel lié à l'achat de l'électricité d'éclairage public s'élève à 150 000 €, ce qui représente un poste de dépenses élevé pour la collectivité. L'arrivée d'une nouvelle technologie sur le marché oblige aujourd'hui la ville à se positionner sur des choix en matière d'économie d'énergie.

Un bureau d'études a été missionné pour analyser l'état du parc existant et définir les points lumineux devant faire l'objet d'une rénovation. La rénovation de l'éclairage public

sur la ville débutera dès 2013 par le quartier des Carreaux avec la mise en place d'un nouvel éclairage à LEDs, solution durable et économique en énergie. Dans la même démarche de réduction des coûts, les LEDs vont faire leur apparition dans l'ensemble des feux tricolores de la commune. Coût global : **1,5 Million d'€**

Rue François Foreau

Les travaux rue François Foreau vont commencer dès le mois de novembre 2012.

La première tranche s'étendra de la rue de la République jusqu'au carrefour avec la rue du Hameau de France compris.

Après les fêtes de fin d'année, les travaux se poursuivront par la deuxième tranche jusqu'au carrefour avec les rues François Robillard et de Beauce. Aussi, la seconde tranche de travaux succédera immédiatement à la première tranche à l'exception de quelques journées de congés annuels de l'entreprise et des journées d'interruptions du chantier pour cause d'intempéries.

Cette organisation a été souhaitée par la municipalité pour diminuer le

coût des travaux et réduire la gêne des riverains.

En fonction des conditions météorologiques, la 2^{de} tranche des travaux devrait être terminée avant les vacances.

Enfin, la troisième et dernière tranche des travaux jusqu'au carrefour avec les rues du Président John Kennedy et Georges Varlet sera réalisée durant l'année 2014.

Chaque tranche débutera par la démolition des revêtements de la chaussée, s'ensuivra la réalisation de tranchées pour enfouir les réseaux aériens.

Pour des raisons évidentes de sécurité, il sera nécessaire de fermer la rue à la circulation. Des déviations propres à chaque catégorie de véhicules qui empruntent cette voie seront mises en place (véhicules légers, poids lourds et transports en commun).

Quant aux riverains, ils seront informés des contraintes d'accès à leurs habitations au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Coût global des 3 tranches estimé à **570 000 €** ■

Vers un nouveau projet de ville

Plan Local d'Urbanisme

Après quatre années de travail, un large diagnostic de la situation et une concertation qui a donné lieu à une réunion publique en mai 2010, le Plan Local d'Urbanisme lancé le 18 septembre 2008 a été voté le 27 juin 2012 et remplace le document de 2005.

Il est désormais le dossier de référence pour édifier, agrandir, réhabiliter, rénover, reconverter des constructions même sans fondations et plus généralement pour encadrer tout projet d'occupation du sol, et notamment les aménagements urbains, les lotissements, les projets immobiliers comme de simples clôtures, des abris de jardin ou encore, le stationnement d'une caravane...

Pour toute question sur l'étendue et l'orientation des règles qu'il édicte, le service urbanisme (Direction des Services Techniques) de la mairie est à votre disposition pour vous répondre, vous informer et vous conseiller.

Mais un Plan Local d'Urbanisme, c'est aussi et surtout un projet de ville qui se dessine et s'expose au travers d'un document intitulé « Projet d'Aménagement et de Développement Durable », lequel présente les choix d'aménagement de la municipalité pour l'avenir de la commune à moyen-long terme, c'est-à-dire, à l'échéance de 15-20 ans voire davantage, dans le contexte plus large de son territoire (agglomération, bassin d'emploi etc.).

Un développement durable et harmonieux de la croissance de la ville,

La mise en œuvre de l'opération de renouvellement urbain de Bruxelles,

Un développement de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des bâtiments publics,

Une urbanisation douce et mixte des espaces délaissés actuels et futurs,

Une volonté forte de développer les liaisons douces, les cheminements piétons, les espaces verts, les parcs paysagers,

Une incitation forte au développement de la haute pratique environnementale pour les constructions nouvelles et les rénovations,

Des aménagements de cœur de ville,

Une mutation de la zone industrielle liée au départ des entreprises.

Le PLU est consultable en mairie. Il est en ligne sur le site internet de la Ville de Lucé www.ville-luce.fr ■



le flash

journal municipal des jeunes - novembre 2012

Nos premiers pas d'élus...

Après les élections des 20 et 21 octobre 2011, nous avons participé à une journée de formation. Les objectifs étaient de faire connaissance, de s'informer et de communiquer entre jeunes élus. Nous avons décidé de constituer deux commissions :

Environnement et Vie en société ;
Loisirs, Sports et Santé.

Nous avons rencontré Emmanuel Lecomte, le Maire de Lucé et ses adjoints au cours de la première réunion plénière qui s'est déroulée le 4 janvier 2012.

Les enfants se sont adressés au maire :

Quel est votre rôle en tant que Maire ?

Combien d'heures restez-vous en mairie ?

Quelles sont les missions des services de la ville ?

Comment améliorer la circulation des handicapés sur les trottoirs ?

Peut-on mettre des panneaux solaires pour la signalisation dans la ville ?

Autant de questions auxquelles leurs aînés ont répondu avec pédagogie.



Editorial

d'Emmanuel

Lecomte,

Maire de Lucé



Participer à un conseil de jeunes est souvent une première expérience d'engagement, il s'agit d'un premier pas dans la vie citoyenne.

Pour la seconde mandature du C.M.J. lucéen, les jeunes conseillers ont choisi de créer leur journal afin d'y relater leurs expériences et d'y exposer leurs projets.

Je les félicite d'avoir initié ce mode d'expression et les encourage à persévérer dans ce projet.



Le nouveau C.M.J. est composé de 16 membres

Collège Les Petits Sentiers :
Stéphan Ana, Sullivan Banzouzi Tsini, Mustapha Cankurt, Christopher Chaillou, Anaïs Gehan, Lyse-Nadège Kibele, Jouana Moco, Baptiste Moyré, Mélissa N'Sangoula-Aubry.
Collège Edouard Herriot :
Dounia Benabdelkader, Joanne Bres, Noamie Fontaine, Mickaël Forques, Antoine Lucas, Océane Nicolas, Emric Saillard.
Certains jeunes élus entament leur deuxième mandat puisqu'ils étaient déjà élus dans l'équipe précédente.



Visite des services municipaux et du Conseil Général

Nous avons visité les services de la mairie. C'était super, on est rentré dans le bureau du Maire qui nous a expliqué qu'il travaillait avec beaucoup de monde pour prendre des décisions. (Anaïs)

Nous avons visité le Conseil Général à Chartres accompagné de Jean-Pierre Jan, l'adjoint à l'éducation. Xavier Roux, Conseiller Général du Canton de Lucé était présent. Nous avons découvert tous les métiers exercés au Conseil Général grâce à la projection d'un film éducatif.

Océane a demandé comment on pouvait aider les personnes qui n'avaient pas beaucoup d'argent.

Le conseil général nous a offert deux livres : recettes et produits du terroir et histoires et cultures.



En bref « Bien se nourrir »

Que veut dire bien manger ?

Il faut manger au moins 5 fruits ou légumes par jour.

C'est important de boire de l'eau.

Notre corps a besoin de beaucoup de vitamines pour avoir de l'énergie. Il est important de varier ses aliments.

Éviter de manger gras et pratiquer un sport empêche de grossir.

Les enfants commentent leurs repas de la journée :

Le matin, j'ai faim ! Le petit déjeuner est important pour être en forme toute la journée.

Le midi, nous mangeons de la viande ou du poisson, des légumes ou des pâtes, du fromage et un dessert.

Je mange des biscuits à quatre heures ! Moi je ne goûte pas !

Maman prépare à manger avec des restes du midi.

Manger BIO c'est plus naturel.

Moi, j'aime bien préparer un gâteau : manger est un plaisir.

Manger c'est une nécessité. Il faut manger pour grandir.

Nos premières impressions

Nous voulons mettre en place des projets autour de l'aide à la personne, proposer des animations et faire passer des messages.

Jouana est fière d'être jeune élue parce qu'elle apprend le fonctionnement d'une mairie.

Sullivan a envie de faire plaisir aux gens de la ville et il est content de rencontrer le maire et ses adjoints.

« Respect de l'autre »

Se respecter, c'est tolérer.

Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse.

C'est accepter les différences des autres : la couleur de la peau, la culture, le handicap. Nous pensons qu'il faut mieux se connaître pour se comprendre.

Moi, quand je suis assis dans le car, je laisse ma place à une personne plus âgée dit Océane.

Les grands aident les plus petits.

Le respect devrait être appliqué dans la vie de chacun. Même si ce n'est pas appliqué, il faut toujours être respectueux. (Anaïs)

Il est important de dire merci, bonjour, s'il vous plait, pardon... donc d'être poli.

La violence gratuite ne résout rien. Il faut s'écouter, dialoguer et échanger.

Quand nous jouons à un jeu d'équipe, nous devons apprendre à respecter les règles et les autres.

Création d'un logotype et d'un journal du C.M.J.

Nous avons visité le service communication-multimédi@ de la ville.

Nous avons découvert les différents métiers de la communication et nous avons profité de cette visite pour parler de la conception d'une affiche destinée à promouvoir notre tournoi de jeux de société.

Lors d'un travail en commission, un agent nous a expliqué comment concevoir un logotype, choisir le titre d'un journal ou encore élaborer une maquette.

Cela nous a permis comprendre l'importance du choix des couleurs, des formes, des caractères...



Tournoi de jeux de société

Christopher, Sullivan, Antoine, Mustafa et Baptiste ont rencontré plusieurs fois l'animateur de la ludothèque de LESSCALE pour découvrir différents jeux.

Nous avons installé des jeux dans la grande salle du centre culturel et organisé un tournoi de jeux de société le 12 mai dernier. Nous voulons renouveler cette animation pendant le marché de Noël 2012 afin de récolter de l'argent pour offrir des cadeaux aux enfants hospitalisés.



Le logotype

Telle l'identité de la ville de Lucé, le logotype du C.M.J. adopte les couleurs rouge et gris.

L'arbre est le symbole de la vie et de la nature. Sa verticalité permet de s'élever et de se protéger.

Un groupe d'enfants s'y abrite, les bras levés, signe de jeunesse et d'enthousiasme, prêt à relever tous les défis.

Le graphisme du CMJ adopte une écriture résolument moderne, tel un tag qui revendique la force de la jeunesse. Le orange est vif, comme la lumière et la chaleur, le violet symbolise la connaissance et la soif d'apprendre, le vert est une couleur médiane et apaisante.

Recettes d'hier, d'aujourd'hui et du monde

Les filles veulent partager des recettes avec les habitants de Lucé.

Nous avons prévu de cuisiner avec des familles du centre social Robert Doisneau.

Les recettes seront préparées dans les cuisines du centre culturel.



Flashez sur la saison culturelle

QR codes

Vous les avez peut-être déjà croisés, glissés dans un journal, sur un mur, une affiche ou un panneau publicitaire. Ces étranges pictogrammes ont fait leur apparition dans notre quotidien. Mais que sont-ils exactement et à quoi servent-ils ?

Les QR codes furent créés par l'entreprise japonaise Denso Wave dans les années 90 afin de tracer les pièces des usines Toyota.

Détournés par la suite, ces codes-barres en deux dimensions sont aujourd'hui destinés à être lus par nos téléphones mobiles de type « Smartphone ».

Ces drôles de petits carrés permettent d'accéder rapidement à un contenu numérique d'informations enrichies et actualisées.

Ces héritiers des code-barres ne remplacent aucun support de communication, mais viennent se greffer en complément d'information.

En pratique, on retrouvera par exemple en lien la vidéo d'un artiste ou d'un spectacle de la saison culturelle grâce au QR code placé sur le bandeau des affiches de promotion.

Ce nouvel outil n'en est qu'à ses débuts en France mais il offre des possibilités intéressantes en termes d'interactivité et d'information « à la demande », d'autant que le marché de la téléphonie mobile explose.

Pour décrypter ces informations, il suffit en amont de télécharger sur son mobile une application permettant de lire ces codes, qui, une fois « flashés » (c'est-à-dire pris en photo via son téléphone) renvoient instantanément à une page web dédiée sans avoir besoin d'en taper l'adresse.

Les QR codes sont ainsi lisibles par tout Smartphone ou mobile doté d'un appareil photo et d'un accès à Internet. Leur utilisation (hors connexion Internet) est entièrement gratuite.

A Lucé, où puis-je trouver ces drôles de pictogrammes ?

Les premiers QR codes lucéens ont fait leur apparition dans la plaquette culture cet été, ils apportent un nouveau service aux spectateurs.

Ils jalonnent désormais chaque page de la programma-



tion et vous permettent ainsi d'accéder directement à une information sur l'artiste ou le spectacle qui vous intéresse.

Sur les affiches des spectacles, un QR code vous permet de visualiser une vidéo de l'artiste.

Comment ? Il suffit d'être équipé d'un Smartphone et de télécharger sur votre mobile une application qui vous permet de lire ces codes.

De nombreux sites web les proposent gratuitement.

Après avoir installé l'application, le spectateur accède à une page Web dédiée qu'il consulte sur son téléphone, où qu'il soit. Nous avons testé avec i-nigma (iPhone) et QuickMark (Android), applications gratuites.



A la fin de la plaquette, un QR code dédié vous renvoie instantanément sur Google Maps et vous permet de situer sur un plan le centre culturel Edmond Desouches.

Ces pictogrammes pourront également être utilisés dans un avenir proche dans d'autres domaines : démarches, services administratifs, info travaux, etc.

Le début d'une communication nomade nouvelle génération ! ■

www.ville-luce.fr devient www.ville-lucé.fr

Depuis la création du système de nommage en 1985, les utilisateurs français doivent s'habituer à composer des noms de domaine au format « latin sans signes diacritiques » basés exclusivement sur des lettres (A à Z), des chiffres (de 0 à 9), et le trait d'union, à l'exclusion de tout autre caractère.

Aujourd'hui, les standards techniques permettent de créer des noms de domaine « en langage naturel » qui reflètent le mode d'expression des utilisateurs français. Ces derniers ont d'ailleurs déjà anticipé cette évolution en communiquant régulièrement sur des noms de domaine intégrant des accents. Désormais, la Ville de Lucé oriente sa communication numérique avec le nom de domaine www.ville-lucé.fr

Les règles de stationnement

Le stationnement des véhicules est soumis aux règles du Code de la Route, complétées par des mesures spécifiques prises par le maire sous forme d'arrêtés. En zone bleue, il est nécessaire de posséder un disque de stationnement européen. Petit rappel sur les règles de stationnement.



Il est régulièrement constaté le stationnement anarchique des véhicules dans la commune. Un peu partout dans la ville, des automobilistes stationnent leur véhicule sur les trottoirs.

Il paraît indispensable de rappeler la réglementation.

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation. Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons. L'implantation d'une signalisation horizontale ou verticale n'est pas nécessaire, l'article R.417-10 du

code de la route interdit le stationnement sur le trottoir.

Les contrevenants ne respectant pas cette interdiction s'exposent à une amende forfaitaire de 35€ ainsi qu'à une éventuelle mise en fourrière de leur véhicule.

Afin d'éviter une verbalisation, il est souhaitable que tous les automobilistes fassent un geste de citoyenneté en se souvenant qu'ils sont également piétons.

En stationnant réglementairement votre véhicule, vous permettez aux personnes à mobilité réduite ou avec une poussette de circuler librement sur les trottoirs. Une attention toute particulière sera apportée aux abords des écoles, des foyers de personnes âgées, des cabinets médicaux et différentes zones commerçantes.

Un nouveau disque de stationnement européen

Depuis le 1^{er} janvier 2012, un nouveau modèle de disque de stationnement doit être utilisé en zone bleue, la zone bleue autorisant en agglomération le stationnement gratuit des véhicules pour une durée limitée. Bien peu d'administrés le savent, mais ce modèle normalisé communautaire remplace obligatoirement l'ancien modèle français sous peine d'amende.

Le nouveau disque a les caractéristiques suivantes :

- Il comporte une seule fenêtre, indiquant uniquement l'heure d'arrivée ;
- Il autorise une modulation de la durée du stationnement grâce à une graduation en heures, demi-heures et en tranches horaires de 10 minutes ;
- Il n'autorise plus un temps maximal « standard », mais laissé à la libre appréciation de l'autorité municipale ;
- Il comporte la reproduction du panneau de signalisation routière «C1a» sur la partie supérieure.

Sur Lucé, la rue Rabuan du Coudray est en zone bleue afin de favoriser la rotation des véhicules.

Rappel : éthylotest obligatoire !

L'alcool est la première cause de mortalité sur la route, il est responsable de près d'un tiers des décès. L'éthylotest est un moyen simple et efficace pour savoir si l'on a dépassé la limite légale autorisée avant de prendre la route : 0,5 g d'alcool par litre de sang, soit 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré.

Depuis le 1^{er} juillet 2012, «*Tout conducteur d'un véhicule terrestre à moteur, à l'exclusion d'un cyclomoteur, doit justifier de la possession d'un éthylotest, non usagé, disponible immédiatement. L'éthylotest doit respecter les conditions de validité, notamment la date de péremption prévue par son fabricant. Il est revêtu d'une marque de certification ou d'un marquage du fabricant déclarant sa conformité à un modèle bénéficiant d'une attestation de conformité aux normes dont les références sont publiées au Journal officiel de la République Française.*»

Le défaut de possession d'un éthylotest devait être sanctionné par une amende de 11 euros à compter du 1^{er} novembre 2012. En raison d'une rupture de stock chez les revendeurs, la date est reportée au 1^{er} mars 2013.

Plus d'infos sur www.securiteroutiere.gouv.fr/connaître-les-regles/le-vehicule/ethylotest ■

► Contacts

Poste de Police Municipale

89, rue de la république

► N° Vert 0 800 149 689

Démarches administratives

02 37 84 14 80

Accueil du public, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

Cultiver l'art du bien vivre ensemble



200 personnes ont répondu présentes à l'invitation lancée par la Municipalité en l'honneur des nouveaux arrivants et des bénévoles.

Le 4 septembre 2012, Emmanuel Lecomte, Maire de Lucé et son équipe municipale ont accueilli les nouveaux arrivants lors d'une cérémonie organisée dans la salle d'honneur du Centre culturel.

Quelque peu atypique, cette manifestation a permis de convier également de plus anciens Lucéens, bénévoles lors de la plupart des manifestations afin de les remercier d'avoir permis la tenue des 12 bureaux de vote que compte la commune lors des récentes élections ou de faire que la fête de Lucé soit une fois de plus une réussite.

Ce rendez-vous, placé sous le signe de la convivialité, a permis au Maire de rappeler : « A Lucé, nous cultivons l'art du bien vivre ensemble à l'échelle d'une commune à taille humaine qui sait allier les attentes de l'humain et les contraintes de l'urbain ».

Plus de 320 nouveaux foyers se sont installés à Lucé en 2011 sur les 7 150

logements que compte la commune. Cela représentait au 1^{er} janvier 2012 une population totale de 15 618 habitants.

Pour beaucoup, Lucé est attrayante de par sa situation à la frontière du monde rural et de plus grands centres urbains.

Dotée de nombreux équipements et services, d'un tissu associatif très diversifié, Lucé s'adresse aux familles désireuses d'allier un style de vie tranquille et presque rural tout en résidant en pleine ville.

Proche de la région parisienne et d'un bassin d'emplois reconnu dynamique dans plusieurs secteurs d'activités, Lucé bénéficie d'un environnement le plus protégé possible. Pour preuve, le 27 juin dernier, le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, la révision de son plan local d'urbanisme.

Ce document traduit la volonté de l'équipe municipale de limiter l'urbanisation massive et dense tout en favorisant un développement cohérent à l'échelle du territoire, concordant avec les orientations générales des documents d'urbanisme de l'agglomération et harmonieux pour tous.

Le premier magistrat a tenu à rappeler : « Vous êtes nombreux à vous investir à nos côtés, bénévolement, au sein d'associations ou encore ponctuellement comme lors des élections.

Vous êtes la richesse de Lucé et je souhaitais, en vous conviant en même temps que les nouveaux Lucéens, que vous puissiez faire part de vos expériences et transmettre votre savoir-faire du bien vivre à Lucé.

Certes notre action est dictée depuis le premier jour par la rigueur afin de redresser la situation financière délicate dont nous avons hérité mais c'est une tâche que nous prenons plaisir à partager avec vous, pour vous.

A Lucé, la démocratie n'a pas d'âge puisque nous avons parmi nous les membres du conseil municipal des jeunes et que nous aurons bientôt également un conseil des sages réunissant les plus de 65 ans.

Je souhaite donc la bienvenue à toutes les nouvelles familles présentes et renouvelles, au nom de la municipalité, tous mes remerciements à l'ensemble des bénévoles qui ont participé aux élections ainsi qu'à la fête de juin.

Merci à vous pour votre confiance, votre fidélité, votre présence à chaque rendez-vous que nous vous donnons. Faites en sorte que votre générosité de cœur pour Lucé se transmette aux nouveaux arrivants qui pourront nous rejoindre lors de futures manifestations.

Vous êtes un réseau de socialisation et d'intégration à la vie locale indispensable. » ■



Perfectionner son anglais

L'association des jumelages reprend son activité « conversation en langue anglaise ».

A partir de supports variés : articles, vidéo, audio, jeux de rôles, jeux de société, chaque participant peut enrichir ou revisiter ses connaissances de base, même lointaines.

Les groupes de conversation n'excèdent pas 13 personnes, favorisant ainsi l'expression orale.

Renseignements et inscriptions au 02 37 35 51 60 (répondeur).

Arnaque à la carte bancaire

Soyez vigilants ! Plusieurs Lucéens ont été victimes d'une utilisation frauduleuse de leur carte bancaire. Un individu simulant un accent anglais emprunte leur carte pour téléphoner en prétextant être en panne de véhicule. Les victimes introduisent leur carte dans une cabine téléphonique à proximité et composent leur code confidentiel sans se méfier. Dans le même temps, l'escroc subtilise la carte en faisant croire à la victime que sa carte a été avalée. Ayant repéré son code, il utilisera celle-ci jusqu'à ce que la victime fasse opposition auprès de sa banque.

Rappel : votre carte et votre code confidentiel sont personnels, en aucun cas vous ne devez les donner à une tierce personne.

Déjections canines

Les déjections canines posent des problèmes de propreté de moins en moins bien acceptés. Les propriétaires de chiens sont donc invités à adopter des comportements citoyens. La solution la plus efficace reste encore de ramasser soi-même ! Pour cela, la Ville met gratuitement à votre disposition des « Toutounets ». Ces bornes distribuent des sacs plastiques pour que le propriétaire puisse ramasser ce que leur animal favori a laissé sur le bitume ou sur le gazon. D'ailleurs, le règlement de voirie de la ville stipule : « *Le fait pour un propriétaire de chien de ne pas ramasser les déjections que son animal abandonne constitue une infraction qui sera constatée par une contravention punie d'une amende de 35 €* ».

Propriétaires fonciers

Monsieur D'Arino, agent du cadastre, procédera à la tournée annuelle de conservation cadastrale jusqu'à la fin du mois de novembre 2012. Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Réunion publique

La réunion publique initialement prévue le 26 septembre 2012 est reportée au mercredi 7 novembre 2012 à 20h30, école maternelle des Béguines, 3 rue d'Alsace à Lucé.

Les lucioles

La future crèche en construction rue de Touraine sera baptisée « Les Lucioles ».

Bravo aux deux couples de Lucéens Jean-Christophe Choron et Ilhem Bouloufa ainsi qu'à M. et Mme Jean-Marie Hervieu qui viennent de gagner, chacun, un an de gratuité pour l'ensemble des spectacles de la saison culturelle. Ils sont les heureux lauréats du concours « quel nom pour la future crèche municipale ? » lancée par la ville en décembre 2011. Le nom de baptême « Les Lucioles » a été retenu par les élus de Lucé parmi 80 réponses reçues. Encore félicitations aux heureux gagnants !

Tour de France 2012

Le 21 juillet dernier, le passage du Tour de France a eu des conséquences sur la circulation automobile dans Lucé, étant donné que le parcours était infranchissable et réservé exclusivement aux cyclistes.

Afin d'éviter aux automobilistes d'être bloqués sur les communes voisines, la ville de Lucé a réalisé et installé une dizaine de panneaux d'itinéraires conseillés sur la rue du Maréchal Leclerc pour inciter les automobilistes à se diriger vers la Rocade ou la place Jeanne d'Arc à Chartres.

Un courrier d'information destiné aux habitants situés à l'Est de la rue du Maréchal Leclerc a été distribué par les employés communaux dans l'ensemble des boîtes aux lettres.

La Ville a également prêté du matériel aux communes traversées dont une centaine de barrières de rue à la ville de Bonneval (Ville départ du contre la montre), des barnums et des panneaux temporaires de circulation.

Belle & Zen à domicile

Lucia, esthéticienne à domicile diplômée vous propose des séances de beauté personnalisées chez vous. Soins visage, épilations à la carte, soins du corps, beauté des mains, des pieds, manucures, maquillages jour ou soir, forfait mariée, cartes cadeaux... sont autant de prestations qu'elle vous invite à découvrir sans bouger de chez vous.

Oubliez le stress et accordez-vous un moment de détente en bénéficiant de sa gamme de soins et de cosmétiques bio et certifiée Ecocert. De quoi faire plaisir ou vous faire plaisir ! Belle & Zen à domicile

Lucia Jaulneau - Tél. 06 58 45 27 29
belle-et-zen-a-domicile@sfr.fr



Marché de Noël

8 et 9 décembre - Place du 19 mars

Les samedi 8 et dimanche 9 décembre, venez faire vos emplettes de fin d'année au marché de Noël qui se tiendra sur la place du 19 mars. Artisans et commerçants vous proposeront toute une gamme de produits festifs et de nombreuses idées cadeaux pour les fêtes.

De nombreuses animations sont prévues :

Théâtre de rue avec la troupe « Les sans-culottes », le mime Turjam, pluie de bulles géantes, orgue de barbarie, chalet du Père Noël et atelier lettre au Père Noël, les marionnettes des quatre saisons, livres animés, exposition de modélisme, stands de maquillage, ...

Possibilité de se restaurer sur place.

La chorale des Carreaux interprètera des chants de Noël dans le chœur de l'église Saint-Pantaléon à 16h le samedi et à 15h le dimanche.

Bal avec l'orchestre Universo le dimanche après-midi, de 14h à 17h, suivi d'une animation musicale et spectacle de variétés avec le groupe Art Scène, de 17h à 18h.

Venez nombreux partager la magie de Noël.

Tél. 02 37 25 68 16 ■



10 novembre

■ **Assemblée générale du Vélo Club Lucéen**, section compétition
Centre Culturel
Tél. 02 37 34 02 32

11 novembre

■ **Commémoration de l'Armistice**
Rassemblement à 11h,
Perron de l'Hôtel de ville
Tél. 02 37 25 68 04

16 novembre

■ **Concert de professeurs du Conservatoire**
Centre Culturel - 20h
Tél. 02 37 25 68 93

18 novembre

■ **Exposition-vente de l'association Loisirs du Temps Libre**
Centre Culturel - 8h à 19h
Tél. 02 37 28 05 57

■ **Bric-à-brac des minots** organisé par Les Amis des Carreaux
Vente de jouets, vêtements d'enfants et articles de puériculture
Centre Culturel - 10h à 18h
Tél. 02 37 35 72 80

23 novembre

■ **Assemblée générale de Lucé Pétanque 28**
Centre Culturel, salle 2
Tél. 02 37 36 98 56

24 novembre

■ **Portes ouvertes au Relais Assistantes Maternelles** à l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles
De 9h30 à 12h,
pôle Galip'saut,
2 impasse du Périgord
Tél. 02 37 90 34 26

25 novembre

■ **Repas dansant de la FNACA**
12h30, Centre Culturel, salle d'honneur
Tél. 02 37 35 63 82

26 novembre

■ **Assemblée générale du Vélo Club Lucéen, section cyclotourisme**
Centre Culturel, salle 1
Tél. 02 37 28 35 19

30 novembre

■ **Alex Lutz**
Humour
30 novembre 2012



22 € et 18 €
Centre Culturel - 20h30
Tél. 02 37 33 75 85

1^{er} décembre

■ **Concert de Sainte Cécile** de l'Orchestre d'Harmonie
Centre Culturel
Tél. 02 36 69 54 30

■ **Assemblée générale de LESSCALE**

Centre Culturel - salle 1
Tél. 02 37 35 56 69

2 décembre

■ **« Kirghizstan », ciné conférence reportage** de l'association des Jumelages
Centre Culturel - 15h
Tél. 02 37 35 80 27

7 décembre

■ **26^{ème} Téléthon** organisé par le service des sports de la ville avec la participation des

associations lucéennes
Salle Pierre de Coubertin,
Stade François Richoux
Tél. 02 37 25 68 63

12 décembre

■ **Spectacle de fin d'année pour les accueils de loisirs**
Centre Culturel
Tél. 02 37 25 68 32

13 décembre

■ **Goûter de Noël de l'association « Loisirs du temps libre »**
Centre Culturel - 14h30
Tél. 02 37 28 05 57

15 décembre

■ **Sainte Barbe des Sapeurs Pompiers de Lucé**
Centre Culturel
salle d'honneur
Tél. 02 37 35 94 91 ou 06 60 73 62 19

21 décembre

■ **Concert de Noël** par les élèves du Conservatoire
Centre Culturel - 19h30
Entrée libre
Tél. 02 37 25 68 93

Le divan de Jean-Jacques

Médiathèque

Créées il y a presque deux ans, *Les rencontres au jardin* de la médiathèque permettent chaque trimestre de découvrir un écrivain ou un personnage célèbre sous une facette plus personnelle que celle d'auteur.



Pour célébrer le tricentenaire de sa naissance, votre rendez-vous trimestriel sera consacré à Jean-Jacques Rousseau, le samedi 24 novembre à 15h, salle du Jardin de Nohant.

Rousseau souhaitait que la postérité lui rendît justice : Alain Lawrence s'y emploie avec une efficace ferveur dans cette adaptation dialoguée, extraite des *Confessions*.

« *Le divan de Jean-Jacques* » souligne intelligemment le jeu de va-et-vient entre le point de vue de Jean-Jacques - dont les aventures font l'objet de l'énoncé - et le point de vue de Rousseau - en charge de l'énonciation.

Les 2 comédiens entrecroisent la gaieté, la colère, l'amour, le désespoir et l'humour dans un éblouissant feu d'artifice !

Note d'intention d'Alain Lawrence, auteur, artiste et metteur en scène du *divan de Jean-Jacques* :

« *Dans le préambule de la première édition des Confessions, Rousseau déclare : je peindrai doublement l'histoire de mon âme.*

Plus de cent ans avant Freud et la psychanalyse, il devine déjà que les faits ne sont qu'occasionnels : ce qui importe n'est pas la mémoire événementielle mais celle du ressenti.

Dès la première lecture des Confessions, la forme dialoguée s'imposait à moi : il fallait deux acteurs de générations différentes pour incarner les deux faces de Janus.

Des jeux de scène nous permettent de traduire cette complicité gémellaire : elle apparaît en filigrane dans le cours d'une même phrase !

Le jeu d'échecs (une des passions de l'écrivain) symbolise cette joute fraternelle.

En effet, on sent en permanence le censeur qui condamne, ou le grand frère qui absout les actes de l'adolescent. Et le quinquagénaire, qui se penche avec une tendresse et une lucidité si délicates sur le garçon qu'il fut, a droit à notre estime.

C'est pourquoi deux comédiens en costume d'époque alternent dans le récit autobiographique.

Ces quatre livres résument à peu près les vingt premières années de l'auteur : cette évocation de l'enfance est parmi les plus délicieuses de la littérature et fait régulièrement l'objet d'une étude en classe de seconde et première.

Au siècle des lumières, Rousseau semble être allé encore plus loin que Diderot, Montesquieu ou Voltaire.

Dans un 18^{ème} siècle dur aux humbles,

c'est ce qui expliquerait les attaques incessantes dont fut victime un homme d'origine plébéienne de la part de ses rivaux, imbus des privilèges de leur caste.

*Cet éternel errant est pourchassé par les philosophes, Voltaire en tête. Quand il écrit *Les Confessions* pour se défendre, Rousseau a même le sentiment d'être poursuivi par le temps : se sentant vieillir, il craint de mourir sans justification.*

Il veut nous prouver qu'il n'est pas méchant et il croit ce qu'il dit, il est sincère. Que sincérité et vérité coïncident ou non, c'est une autre histoire.

La magie d'un chef-d'œuvre ne dépend-t-elle pas de l'étendue de ses ombres ?

*A sa demande, *Les Confessions* sortirent quatre ans après sa mort.* ■

À vos agendas



Mercredi 28 novembre **Conte musical des Mille et Une Nuits : « Chtim Chlim et la fille du Sultan »**

Nezha Chevé s'ingénie à nous faire découvrir de nouvelles et fabuleuses versions populaires des contes de Shéhérazade. Elle nous relate les aventures abracadabrantes et fantastiques d'un jeune intrépide qui va risquer sa tête pour épouser la fille du Sultan.

Avec sa joie de vivre communicative et la complicité de la musique, elle nous emporte dans un voyage trépi-

dant, des ruelles animées des souks colorés jusqu'aux portes des mirifiques palais des Mille et Une Nuits. Nezha Chevé - conte et chant
Wassim Ben Chaouacha - oud (luth arabe)

A partir de 6 ans
Durée : 1h
Jardin de Nohant, 16h

Samedi 1^{er} décembre **Heure du conte sur le thème de Noël**

16h, Château de Pictordu,
Espace Jeunesse

coups de cœur

► Espace jeunesse **La voix d'or de l'Afrique**

Michel Piquemal
et Justine Brax

Près du fleuve Niger, un enfant est né, un enfant pas comme les autres, un enfant noir à la peau blanche. Un enfant albinos, considéré en Afrique comme une créature maudite.



Cet enfant se nomme Salif Keita, et deviendra, malgré tout, malgré les vieilles croyances, les attaques et le mépris, un chanteur hors norme, la voix d'or de l'Afrique... Une histoire pleine d'espoir, rythmée comme une belle chanson par Michel Piquemal, et illustrée avec sensibilité par Justine Brax. ■

► Espace adultes **Saison brune : BD documentaire** Philippe Squarzoni

Lors de l'écriture de Dol, son précédent ouvrage, Philippe Squarzoni a pris conscience de sa méconnaissance de la question écologique, notamment du réchauffement climatique. Dans Saison Brune, il invite le lecteur à découvrir en même temps que lui l'ampleur du problème. L'auteur s'interroge alors - et le lecteur avec lui - sur son propre comportement et sur celui des différents gouvernements : quelles seront les conséquences géopolitiques, économiques et sociales de l'absence de décision ?

Dans le Montana, on appelle «saison brune» ce moment où l'hiver n'est plus là et où le printemps n'est pas



encore arrivé. Comme un moment d'indécision... ■

► Espace musique



Red eyes Mina Agossi

Sur cet album, Mina Agossi donne encore la preuve de ce qu'il faut bien appeler son audace. Car elle n'a pas seulement une voix magnifique, elle en use d'une façon qui n'appartient qu'à elle, passant d'un genre à un autre avec la même implication. En compagnie de fabuleux musiciens dont le très grand Archie Shepp, elle ondule ici aux alentours du blues, de la soul et même du rock, tout en conservant un chant très jazzy. Ce disque, à la production soignée, donne l'impression chaleureuse d'avoir des musiciens dans son salon et prouve qu'il

faut parfois jouer avec les limites d'un genre pour mieux en retrouver l'essence. ■

► Espace multimédia **Planète Terre** à la découverte des mystères de l'évolution Dvd-Rom

Découvrez la fabuleuse histoire de l'évolution. La vie est apparue sur notre planète sous la forme d'un microbe de moins de un mm de long. Aujourd'hui, le monde est peuplé de plus de 30 millions d'espèces... «Planète Terre» retrace l'histoire de la planète bleue, depuis sa genèse jusqu'à la naissance des dinosaures, de l'homme sapiens et du langage. Cette grande saga documentaire en 6 parties nous plonge au cœur des mystères de l'existence.



Une odyssee de 4,6 milliards d'années qui a conduit la vie jusqu'à nous... ■

Un carrefour d'échanges

Forum des associations

C'est sous un soleil estival que les associations Lucéennes ont fait leur rentrée le 9 septembre dernier, afin de présenter et de promouvoir, comme chaque année, leurs activités : sport, culture, détente, vie quotidienne...

Lucé bénéficie d'un tissu associatif dense et diversifié. Une trentaine d'exposants avait répondu présents à l'invitation lancée par la Municipalité pour participer au 3^{ème} forum des associations. Toute la journée, sur le Stade François Richoux, ce rendez-vous festif de début de saison a drainé un public venu nombreux découvrir les stands et activités présentées.

Au cours de cette rentrée organisée par la ville pour soutenir le tissu associatif local, diverses animations, expositions et démonstrations ont ponctué la journée pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Le forum permet aux clubs de se faire connaître auprès des habitants, c'est aussi l'occasion de favoriser de nouvelles adhésions et de susciter des vocations en matière de bénévolat.

Car, bien qu'elles reçoivent le soutien financier et logistique de la Ville, les associations fonctionnent essentiellement grâce à l'énergie et à la disponibilité de bénévoles qui leur consacrent du temps.

« Être bénévole, c'est donner mais c'est surtout beaucoup recevoir » entend-on fréquemment. Faire avancer collectivement un projet, partager des objectifs, aider quelqu'un, servir des causes d'intérêt général sont autant de satisfaction pour ceux qui donnent de leur temps.

Quels que soient vos centres d'intérêt, vous pourrez trouver à Lucé une association qui correspond à vos attentes...

Nul doute que les clubs présents ont enregistré de nouvelles inscriptions tant ils ont su faire preuve de talent et d'ingéniosité pour valoriser leurs activités et rythmer cette journée.

Un grand merci à tous les participants, bénévoles et services municipaux pour leur implication et leur dévouement qui ont permis la réussite de cette journée.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la rentrée prochaine ! ■



Demande de subvention en ligne

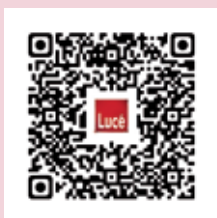
Vous pouvez retrouver la liste des associations lucéennes et leurs coordonnées sur le site portail de la ville www.ville-luce.fr.



Dans un souci de simplification des démarches administratives, les associations qui souhaitent solliciter une subvention de la ville de Lucé, en soutien à leurs actions, peuvent désormais le faire en ligne.

Ce portail permet de télécharger et de transférer des dossiers de demandes de subventions. Il suffit de vous laisser guider par la procédure.

Les demandes de subvention des associations sont à formuler pour le 30 novembre 2012.



L'union commerciale en mouvement

UCIAL

Composée à ce jour de quarante membres, l'UCIAL regroupe grandes enseignes et petits commerces de proximité situés sur les pôles commerçants des rues de la République, du Maréchal Leclerc et des Arcades. Son Président fait le point sur les actions passées et à venir...

Deux lotos ont eu lieu dans le courant du premier semestre 2012, ce qui a permis à l'association de se doter de très beaux lots à gagner lors de tombola organisée pour la fête de Lucé en juin dernier.

Le gros lot n'était autre qu'un voyage au Canada, avec la découverte de l'Est canadien, pour deux personnes, d'une valeur de 3 192 €.

C'est le Lucéen Jean-Pierre Bizard et son épouse qui ont profité de ce séjour d'une semaine en octobre. Au total, 110 lots ont été gagnés pendant cette période.

L'association prépare d'ores et déjà les fêtes de fin d'année. C'est un rendez-vous important qui se prépare longtemps à l'avance... puisqu'il prévoit la venue du père Noël.

Le samedi 22 décembre 2012, deux ca-lèches sillonneront les grands axes de la ville avec le père Noël en guise de cocher. Petits et grands pourront se promener gratuitement et se délecter de délicieux chocolats.

Pendant cette période, chaque membre recevra un sapin pour décorer sa boutique.

De nombreux projets sont déjà inscrits dans l'agenda 2013 de l'UCIAL avec un salon du mariage début février, un loto au mois d'avril et bien sûr des animations pour la fête de juin 2013. ■

► Contacts

Président : Christophe Savouré
48 rue de la République - Lucé
Tél. 02 37 35 33 80

Marché de Noël Lucé

8 et 9
décembre

Place du 19 mars

